



# LE SALARIE COMPETENT

## Structures de moins 300 personnes

- Programme de Formation -

### Objectifs pédagogiques

- Comprendre la démarche d'évaluation des Référents Prévention.
- Comprendre la démarche d'élaboration et de planification des actions de prévention et suivre la mise en œuvre de ces actions.
- Connaître la réglementation en vigueur ainsi que les acteurs internes et externes de l'entreprise et/ou des collectivités territoriales.
- Connaître les conséquences des accidents du travail (coûts directs et indirects).
- Interpréter les composantes de la démarche d'évaluation des risques professionnels selon le référentiel national des compétences de base en prévention*
- Connaître la modélisation d'un AT, des RPS et de la maladie professionnelle.
- Comprendre l'incendie et les Troubles Musculo Squelettiques.

### Contenu

- Réglementation en vigueur : code du travail, code de la sécurité sociale, code pénal, arrêtés, circulaires, décret
- Modélisation de l'AT, des RPS et de la maladie professionnelle :
  - situation dangereuse    - danger    - exposition
  - facteur déclenchant    - événement dangereux    - lésion
- Différenciation entre prévention, protection et réparation
- Différenciation entre travail réel et travail prescrit
- Méthode d'évaluation des risques (selon le réseau prévention)
- Comment proposer des mesures de prévention
- Communication interne

### Méthodes pédagogiques

- Alternance entre présentation sur vidéo projecteur et exercices pratiques
- Présentation d'outils pouvant être utilisés après ajustement en fonction des spécificités des entreprises
- Projections de films,
- Bonus : Chaque participant recevra un document de synthèse en fichiers numériques sur clé USB

### Evaluation et validation de la formation

- Reformulation des points abordés tout au long de la formation
- Etude de cas
- Remise d'une attestation de stage

### Informations pratiques

- Public : Tout salarié en charge de la prévention dans sa structure
- Prérequis : aucun
- Formation en inter ou intra-entreprise

- Durée : 3 jours soit 21 heures
- Dates et Lieu : à définir
- Participants : 12 personnes au maximum